

Avis de constitution

SOCIETE « ENTREPRISE POUR L'EMERGENCE DU TRANSPORT » en abrégé « EET »

Siège DABOU AGBANOU, Lot 571, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25 Juil 2023, et enregistrés à COCODY le 11 Août 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE POUR L'EMERGENCE DU TRANSPORT » en abrégé « EET »

Objet : TRANSPORT DES VOYAGEURS, MARCHANDISES ET TAXIMETRE, ACHATS ET VENTES D'HEVEA, GESTION IMMOBILIERE, DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social DABOU AGBANOU, Lot 571, Ilot 0

Dirigeant(s) M LATH AGNIMEL YVES MARC (GÉRANT)

RCCM : n°CI-DAB-01-2023-B13-00130 du 18/09/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2023 du 18/09/2023

